

catéchisme et dans les récitations de mémoire, le texte doit s'apprendre à la lettre et le livre est la condition même du travail; il doit en être de même à la suite de la leçon orale, c'est-à-dire *après avoir fait comprendre*, quand il s'agit d'une définition qui ne comporte pas d'à peu près, d'une formule qui doit rester dans la mémoire, des résumés de l'histoire, des prières. Mais là se borne le rôle du manuel. Et ce rôle du manuel nous le trouvons très bien défini dans une étude récente sur l'"Éducation de la Mémoire," parue dans *L'Ecole Française* de Paris, du 3 février 1916:

"Certes oui, il faut faire à la leçon orale une part dans l'enseignement, même au cours élémentaire. Mais la leçon orale en elle-même met en jeu la mémoire aussi bien que l'intelligence et, pour être fructueuse, doit laisser, comme suite et conclusion, un travail formel à la faculté de conservation.

"Prenons un exemple: Leçon de grammaire: sujet: le verbe. Il est évident qu'il y a deux choses à faire: *faire pénétrer* dans l'intelligence la notion de verbe et de sujet, de leur rapport, la possibilité d'employer un nom ou un pronom pour sujet.—*Faire retenir* par la mémoire la *définition* du verbe et du sujet,—la nature du sujet,—et un ou deux temps de verbe.

"Cette double opération ne peut se faire que par une *leçon orale* suivie d'une *leçon apprise*. Supprimez la leçon orale: quand même vous vous serviriez d'une grammaire très intelligente comme on en fait de nos jours l'intelligence n'aura pas sa part, l'enfant verra et lira des mots. Il faut que le maître ait *sollicité et retenu l'attention*, présenté l'idée toute vive pour la faire saisir, qu'il ait lui-même agi, parlé, montré pour la faire pénétrer, qu'il ait interrogé pour être sûr d'être compris. Tout cela c'est la *leçon orale*, au tableau."

Dans l'excellent *Manuel de pédagogie à l'usage des écoles catholiques*, par Edmond Gabriel(1), ouvrage qui porte l'imprimatur de l'Archevêque de Tours (1909), nous lisons au chapitre de la mémoire, page 35. "La culture rationnelle de la mémoire suppose, exige qu'on ne lui confie rien que la raison n'ait d'abord compris".

Ce sont ces théories si raisonnables que *L'Enseignement Primaire* préconise depuis trente ans, théories qui sont aujourd'hui généralement admises au Canada, et dont les *Règlements* du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de Québec consacrent l'application comme suit:

"*Pour que l'étude d'un texte puisse être de quelque ressource pratique aux élèves, il faut que cette étude soit précédée, ou tout au moins accompagnée, d'une explication sérieuse donnée par l'instituteur. A défaut de cette explication, les élèves sont jetés sans préparation dans l'inconnu; et tous leurs efforts restent stériles, ou à peu près. La mémoire peut bien se charger de mots, mais l'intelligence est vide d'idées précises et justes. Le livre finit par*

(1) Maison Mame & Fils éditeurs, Tours.